

Probleme d indivision et de location

Par xxxx, le 02/07/2008 à 17:37

nous possédons une maison de famille en indivision avec mon frère. actuellement nous la louons à mon fils; mon frère et lui ne s entendent plus. Je voudrais racheter la part de mon frère; je vis sous le régime de la communauté et mon mari se demande à juste titre quels seraient ses droits sur cette maison si je venais à disparaitre. Moi je voudrai également savoir si ses 2 filles avec qui je n ai plus aucune relation seraient héritières si lui venait à disparaitre; c'est compliqué et j'aimerai que l'on puisse éclaircir cette situation. Merci de votre réponse.